

CONDUCTEUR DE TRAVAUX PAYSAGERS H/F

Autres dénominations : Technicien paysagiste

Filières liées : **Paysage**

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://agrorientation.fr/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/conducteur-de-travaux-paysagers-h-f>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Créer, innover, concevoir

Diriger, décider, encadrer, manager

Organiser, préparer, coordonner, planifier

Parcs et jardins, espaces verts

Le conducteur de travaux paysagers organise et supervise les travaux sur plusieurs chantiers :

- Il construit le planning des travaux et prévoit les commandes auprès des fournisseurs (végétaux, constructions paysagères, équipements...).
- Il effectue l'ouverture des chantiers en donnant ses consignes et les explications nécessaires au chef de chantier ou au chef d'équipe et contrôle le déroulement des opérations (délais, qualité, sécurité...). Il dirige et coordonne l'activité des chefs de chantiers ou des chefs d'équipes.
- Il veille à la bonne utilisation du matériel et intervient pour régler les éventuelles difficultés.
- Il réceptionne les chantiers en fin de travaux.

Le conducteur de travaux participe aux études de création ou d'aménagement et à la gestion technico-commerciale des chantiers :

- Il contribue à la réalisation des études (plan d'arrosage, de plantations...). Il intervient dans les relations commerciales, notamment lorsqu'un chantier déjà ouvert nécessite des travaux supplémentaires. Il prépare les éléments de facturation et les transmet au service administratif.
- Il analyse les données fournies par le chef de chantier ou le chef d'équipe (bilan de chantier comprenant les dates d'intervention, les produits utilisés, les heures effectuées par type de tâche...) et en dresse une synthèse.
- Il réalise le service après-vente auprès des clients et apporte des conseils sur le choix et l'entretien des végétaux.

Conditions d'exercice

Au sein d'une entreprise du paysage ou d'une collectivité territoriale, intermédiaire entre le chef d'équipe et le chef d'entreprise, le conducteur de travaux paysagers exerce des tâches qui peuvent se limiter à une stricte gestion des chantiers ou englober totalement la conception d'études. Elle se déroule en bureau et sur les chantiers. Ses déplacements sont fréquents.

Compétences et qualités

Le conducteur de travaux paysagers dispose de solides connaissances techniques en espaces verts (végétaux, plantations, engazonnement, traitements...) ainsi que des bases en gestion.

Il est capable de traduire sur le chantier les plans de travaux et de participer à la conception d'études paysagères. Il détient de bonnes capacités d'organisation et fait preuve de réactivité face aux aléas des chantiers.

Grâce à son sens du contact, il sait encadrer et motiver le personnel et peut entretenir des relations commerciales avec les clients. Il se montre résistant aux pressions que représentent le respect du calendrier et les objectifs commerciaux.

Perspectives d'évolutions

Le conducteur de travaux peut décider de s'installer comme chef d'entreprise.

En savoir plus

Consulter :

- la fiche ROME n° F1201 du Pôle emploi - www.pole-emploi.fr
- www.tonavenirenvert.com

Contacteur :

- l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage - www.entreprisesdupaysage.org

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com